



Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE
Saint-Pierre et Miquelon

**ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS
DU SYSTÈME DE SANTÉ**

Caisse de prévoyance Sociale
Angle des bds Colmay et Thélot
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél.: 0508 41 15 80
Mail : prevention@secuspm.com

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE
SUBVENTION «PRÉVENTION COVID»
POUR LES TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS SANS SALARIÉ**

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Les masques, gels hydro-alcooliques et visières sont financés uniquement si vous avez également investi dans une des mesures barrières et de distanciation listées dans les conditions générales d'attribution.
- Les gants et les lingettes ne font pas partie du matériel subventionné.
- Pour bénéficier de la subvention à hauteur de 50%, votre investissement global doit être d'au moins 300€ TTC et maximum de 10 000 € TTC.

Raison sociale : _____

Adresse : _____

SIRET : _____

Activité de l'entreprise : _____

Je soussigné(e), représentant légal de l'entreprise,

Nom : _____ Prénom: _____

Fonction : _____

Mail : _____ Tél : _____

Déclare sur l'honneur (toute fausse déclaration est passible de sanctions et du non-paiement de l'aide ou du remboursement de l'aide accordée) :

- que mon entreprise n'emploie aucun salarié à la date de la demande.
- que mon entreprise est à jour de ses cotisations auprès du service recouvrement et relations aux entreprises de la CPS
- avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la présente subvention «Prévention COVID» à destination des travailleurs indépendants sans salarié et les accepter avec, entre autres :
 - avoir investi au minimum 300€ TTC en mesures de prévention COVID
 - avoir investi dans au moins une mesure d'hygiène barrière et de distanciation physique pour prétendre à la prise en compte du gel hydro-alcoolique, des masques et des visières.

- ne pas bénéficier d'autres aides publiques permettant d'acquérir l'équipement en mesures de protection contre le COVID-19.

Je vous adresse :

- Une attestation KBIS datant de moins de 6 mois ou le document intitulé «situation au répertoire SIREN»
- La liste détaillée des éléments qui font l'objet de la demande à reporter dans le tableau en annexe 2. **Précision** : seuls les éléments reportés sur cette liste détaillée et entourés sur ma ou mes factures et tickets seront pris en compte.
- L'original de la ou des facture(s) acquittée(s) comportant les éléments figurants dans les conditions d'attribution de la subvention Prévention COVID » **ou** en l'absence de facture, une copie du ou des tickets de caisse joints avec l'attestation sur l'honneur.
- Un RIB comportant les éléments figurant au paragraphe 7 des conditions d'attribution de la subvention « Prévention COVID ».

Je souhaite :

- bénéficier de la subvention pour plusieurs établissements de mon entreprise.
(Il me faut compléter le formulaire de demande complémentaire - Annexe 1 du présent document)

Le montant total des investissements pour lequel je souhaite bénéficier de cette subvention s'élève à :

_____ € TTC

Fait à _____

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoires) :

le _____

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande

Date de mise en paiement

Numéro de la demande

ACCORD

REFUS

MOTIF

Annexe 2

LISTE DÉTAILLÉE DES ÉLÉMENTS FINANCÉS (*)

cf. chapitre 4 des conditions d'attribution de la subvention
Prévention COVID

Remplir le nombre de feuilles nécessaires pour cette annexe

LIBELLÉ DE L'INVESTISSEMENT	NOM DU FOURNISSEUR	DATE FACTURE	N° de FACTURE	DATE DE RÈGLEMENT	MONTANT INVESTISSEMENT TTC
Mesures barrières et de distanciation physique					
Si au moins un investissement dans une mesure barrière et de distanciation physique : Masques, gels hydro-alcooliques et visières					
Équipements et installations d'hygiène					
TOTAL (obligatoirement supérieur à 300 € TTC)					

(*) Montant = HT + frais de transport + frais de douane ou TVA